



Fiche d'information

Date :

26 septembre 2024

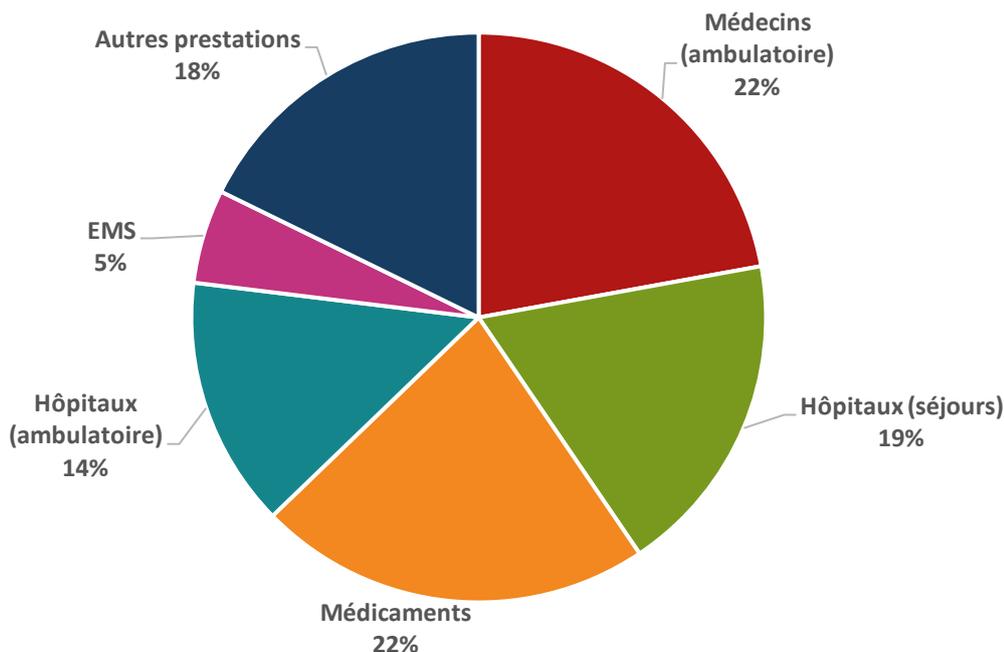
Prestations de l'assurance-maladie en 2023 : répartition par groupe de coûts

En 2023, l'assurance obligatoire des soins (AOS, assurance de base) a remboursé des prestations médicales pour un total de 39,9 milliards de francs, soit 373 francs en moyenne par assuré et par mois (y c. participation des assurés aux frais, voir tableau). Les domaines les plus importants sont les traitements en cabinet médical, les médicaments et les traitements hospitaliers stationnaires. 8,8 milliards de francs ont été dépensés pour des consultations auprès de médecins installés, 8,9 milliards pour les médicaments ainsi que 7,4 milliards pour les traitements hospitaliers stationnaires. Les traitements hospitaliers ambulatoires et les soins en EMS suivent le trio des catégories les plus onéreuses.

La participation des assurés aux coûts (franchise, quote-part et contribution aux frais d'hospitalisation) s'est montée à un total de 5,3 milliards de francs.

Ces données ainsi que d'autres concernant l'assurance obligatoire des soins sont disponibles sous forme graphique sur le [dashboard de l'assurance-maladie](#).

Groupes de coûts de l'AOS



Pour de plus amples informations :

Office fédéral de la santé publique, Division Communication et Campagnes, Section Médias et communication
media@bag.admin.ch, www.bag.admin.ch

Prestations de l'assurance-maladie obligatoire 2023 : répartition par groupe de coûts

	en millions de francs par an	en francs par mois et par personne
Médecins (ambulatoire)	8'829	83
Hôpitaux (séjours)	7'359	69
Médicaments	8'861	83
Hôpitaux (ambulatoire)	5'679	53
EMS	2'130	20
Laboratoires	1'782	17
Physiothérapie	1'546	14
Soins à domicile	1'346	13
Moyens et appareils	924	9
Autres prestations	1'474	14
Prestations brutes, total¹	39'929	373
<i>Dont participation aux frais</i>	<i>5'340</i>	<i>50</i>
Prestations nettes, total¹	34'589	324

Source : OFSP, Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2023, T 2.17

¹ En raison des arrondis, les totaux de prestations brutes et nettes ne correspondent pas toujours à la somme des éléments constitutants. Pour de plus amples détails, se référer à la source du tableau.

Pour de plus amples informations :

Office fédéral de la santé publique, Division Communication et Campagnes, Section Médias et communication,
media@bag.admin.ch, www.bag.admin.ch